

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011 À 18 HEURES 30

**N° 5 - 166 / 2011 : ZAC PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD - PRINCIPE POUR LE
 DÉCLASSEMENT ET L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU
 VIGNOBLE SAINT AMARAND**

L'An Deux Mille Onze, le 27 septembre 2011

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 27 septembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Jean ESQUERRE, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MAILLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Pierre COSTES, Thierry GINESTET, Félix TORRÈS, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 45

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2011**N° 5 – 166 / 2011 : ZAC PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD – PRINCIPE POUR LE DÉCLASSEMENT ET L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU VIGNOBLE SAINT AMARAND**

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget
Affaires juridiques et marchés publics

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd, une partie du chemin du vignoble Saint Amarand est incluse dans son périmètre et est concernée par les aménagements de la phase 1 : il s'agit du tronçon compris entre les carrefours Henri Moissan et Hervé Molinier.

Depuis le début des travaux, cette portion de la voie n'est plus ouverte à la circulation. La desserte du lotissement est assurée par son accès principal rue Henri Moissan. La circulation a été détournée vers la rue Hervé Molinier et débouche à l'arrière du lotissement, avant de reprendre le chemin du vignoble de Saint Amarand.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a sollicité la ville d'Albi pour son déclassement et son acquisition. Cette dernière a donné son accord afin de mettre en œuvre la procédure de déclassement, et, sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur, de nous rétrocéder cette partie de voie déclassée à l'euro symbolique.

L'ensemble des frais liés à cette opération (insertions presse, frais notariés, géomètre, indemnités du commissaire enquêteur, etc.) seront à notre charge et imputés sur le budget Parc Technopolitain Albi-InnoProd.

Aussi je vous propose :

- o D'approuver le principe d'acquisition de cette partie du Chemin du vignoble de Saint Amarand sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur.
- o D'imputer l'ensemble des frais liés à cette acquisition à l'opération ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 13 septembre 2011,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le développement économique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de l'aménagement de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd afin de pouvoir offrir du foncier aux entreprises d'innovation, recherche ou travaillant en collaboration étroite avec l'enseignement supérieur,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **APPROUVE** le principe d'acquisition à l'Euro symbolique d'une partie du Chemin du vignoble de Saint Amarand sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur.

↳ **PRECISE** que l'ensemble des frais liés à cette acquisition seront imputés à l'opération ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd.

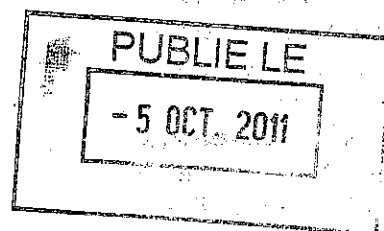
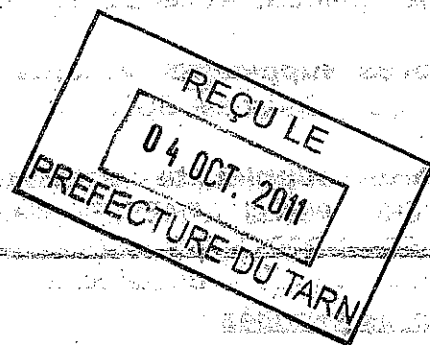
↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre cette opération et à accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires et notamment à signer les actes notariés, dès après les mesures de publicité légales de la délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 septembre 2011,

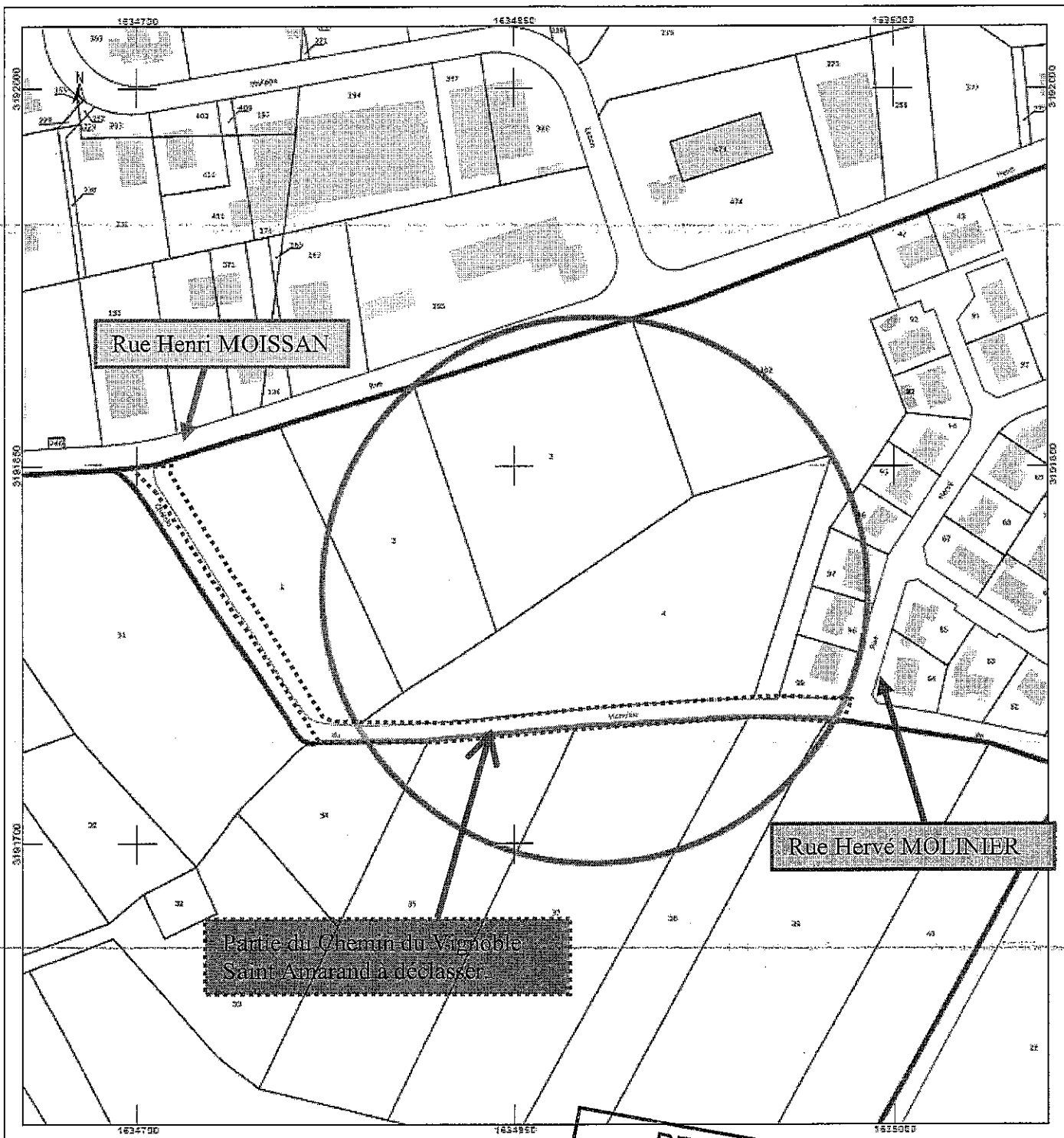
Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



ANNEXE DÉLIBÉRATION N° 5 – 166 / 2011



REÇU LE
04 OCT. 2011
PREFECTURE DU TARN